

LATIN

ÉPREUVE COMMUNE : ORAL

**Florian Barrière, Pierre-Alain Caltot, Benjamin Goldlust,
Pascale Paré-Rey, Catherine Notter, Judith Rohman.**

Coefficient de l'épreuve : 3

Durée de préparation de l'épreuve : 1 heure 30

Durée de passage devant le jury : 30 minutes dont 20 minutes maximum d'exposé et 10 minutes de questions

Le jury propose au candidat de revenir sur des points de traduction avant le commentaire : le candidat peut accepter ou refuser.

Type de sujets donnés : Texte d'environ 18 à 20 lignes ou vers à traduire et à commenter

Modalités de tirage du sujet : tirage au sort entre 2 enveloppes contenant chacune un texte.

Liste des ouvrages généraux autorisés : Dictionnaire de mythologie, atlas.

Chaque sujet comporte un titre, des mots de vocabulaire, éventuellement une indication historique.

Liste des ouvrages spécifiques autorisés : aucun

Au cours de la session d'oral de l'année 2022 pour l'épreuve commune, le jury de latin a écouté 85 candidats, qui ont obtenu des notes comprises entre 03 et 20 – non que cette dernière note ait évalué des travaux parfaits, mais a elle a récompensé de très belles prestations. La moyenne s'établit à 11,11. Le jury a effectivement eu le plaisir d'entendre, à plusieurs reprises, des candidates et des candidats capables d'allier une traduction fine et précise à une explication claire, qui s'appuyait sur la thématique au programme, « le pouvoir », sans pour autant omettre de commenter le texte pour son intérêt propre.

Déroulement de l'épreuve

Le jury renvoie ici au rapport de l'année précédente, dans lequel le déroulement de l'épreuve était décrit en détail, et se contente de mettre en lumière quelques points saillants.

Le sujet est, depuis la session 2021, donné sur une feuille volante (le choix du sujet se faisant au hasard, entre deux sujets possibles) ; il comprend le nom de l'auteur de l'extrait à traduire, le titre de l'œuvre, les bornes du passage, le titre du passage, un éventuel chapeau introducteur, le texte, accompagné d'éventuelles notes, une liste de vocabulaire estimé utile. Le jury récupère le sujet à l'issue de l'oral.

Par ailleurs, le jury tient à rappeler que la reprise de la traduction est systématiquement proposée immédiatement après la traduction du texte, mais que chacun a le droit d'accepter ou non cette proposition. La plupart des candidats préfère une reprise immédiatement consécutive à la traduction, ce qui leur permet parfois de réinvestir intelligemment des éléments pour le commentaire (dont la durée, bien notée par le jury, est celle qui reste une fois déduit le temps utilisé pour la traduction), sans que la solution de la reprise globale en fin de prestation n'ait nui aux candidats l'ayant choisie.

Remarques générales sur l'épreuve orale de latin

L'introduction

Si le jury a entendu quelques introductions qui présentaient habilement le texte (tantôt en partant d'un texte dont la thématique était approchante, tantôt en expliquant comment ce texte pouvait être caractéristique de la pensée ou de la production de son auteur, tantôt enfin, plus simplement, en mettant brièvement mais nettement en évidence l'intérêt du texte), force est de constater que, le plus souvent, l'introduction est expédiée par le candidat, soucieux d'en venir vite à la traduction. S'il est vrai que l'on ne dispose que de vingt minutes pour introduire, traduire et commenter un texte (et il est sans doute judicieux d'éviter des phrases de transition inutiles que le jury a presque systématique entendues, telles « je vais lire le texte » ou encore « je vais désormais procéder à la traduction du texte »), il ne faut pas sacrifier le temps de l'introduction qui est l'occasion de démontrer, en quelques phrases précises, que les principaux enjeux du texte ont été perçus. Enfin, le jury met en garde les candidats contre des généralités douteuses sur les auteurs (Salluste placé au IIe siècle de notre ère, Quinte-Curce décrit comme un auteur chrétien...) et invite les candidats à orienter leur présentation de l'auteur ou de l'œuvre, pour ne pas en rester à des propos trop généraux, en fonction du projet de lecture retenu pour expliquer le texte.

La lecture

Le jury souhaite attirer l'attention des candidats sur la lecture du texte latin, qui doit être lu en entier. Loin d'être une simple formalité, la lecture est une préfiguration de l'exercice de traduction (la façon de détacher, dans la lecture du texte, les propositions et les groupes de mots révèle bien souvent les passages bien compris et ceux qui, à l'inverse, ont fait difficulté) et d'explication. Pour ce dernier point, il convient de rappeler que l'on attend une lecture expressive : un texte de comédie, par exemple, ne doit pas faire l'objet d'une lecture morne, dans laquelle les effets comiques disparaissent tout à fait. Enfin, plusieurs candidats ont lu le texte de façon très saccadée, butant fréquemment sur de nombreux mots, y compris des mots courants, et en particulier sur des mots comprenant des i et u consonantiques (*inuenta*, *iuenis*...). Le seul remède pour éviter de tels écueils réside dans un entraînement régulier à la lecture à haute voix tout au long des années de préparation au concours. La lecture pourra alors être réellement signifiante, et effectuée sur un juste rythme, qui donne déjà à entendre quelques effets littéraires du texte.

La traduction

Il est attendu que la traduction soit précise et qu'elle s'appuie, pour cela, sur la reprise des groupes de mots latins. Trop souvent, le jury a entendu des candidats relire une phrase entière avant de la voir reprise sous forme de groupes de mots pour la traduire. Ce temps est perdu au détriment du temps disponible pour le commentaire. D'une manière générale, le jury a entendu bien des traductions livrées selon un rythme de parole haché, de sorte qu'il ne restait plus beaucoup de temps pour l'explication du texte.

Pour la traduction, les candidats doivent s'appuyer sur les mots mis à leur disposition sur le billet (le jury a plus d'une fois fait remarquer que tel mot qui mettait telle personne en difficulté était en réalité noté sur le billet), mais aussi sur leur connaissance des racines latines et des dérivés français immédiatement issus des termes latins. Le jury a ainsi pu s'étonner de voir des candidats buter sur des mots comme *mitigare* ou encore *gratis*. En outre, c'est aussi un apprentissage systématique du vocabulaire le plus fréquent, ainsi que de celui en lien avec la

thématische, qui doit permettre aux candidats de buter le moins souvent sur des difficultés lexicales. Voici, à titre indicatif, la liste des principaux mots dont le jury a constaté plus d'une fois qu'ils n'étaient pas maîtrisés par les candidats :

imperator ; *pro* ; *in* suivi de l'accusatif ; *fero* ; *ingens* ; *fari* ; *legatio* ; *patior* (sous la forme *passus*) ; *fieri* ; *Hercule* ; *peior* ; *quoniam* ; *quisque* ; *uis* ; *diuus* ; *turba* ; *quicumque* ; *munus* ; *reor* ; *seruulis* ; *cras* ; *intus* adverbial ; *propter* ; *malle* ; *munus* ; *fur* ; *decus* ; *pauci* ; *circiter* ; *pro* suivi de l'ablatif ; *uereor* (sous la forme *uerita*) ; *probitas* ; *tandem* ; *nondum* ; *tener* ; *dubito* ; *cunctor*.

Le jury rappelle également qu'il convient de connaître les prénoms latins abrégés par l'initiale et que les candidats doivent les prononcer intégralement durant la lecture.

Les candidats ont parfois aligné des « traductions » qui ne produisaient aucun sens en français, se laissant porter par l'ordre des mots latins, et cela sur l'intégralité du texte. Il vaudrait mieux, en cas de grandes difficultés, s'attacher à construire correctement au moins quelques phrases, ce qui permet de proposer ensuite un commentaire plus pertinent.

Enfin, le jury souhaite attirer l'attention sur des difficultés syntaxiques ou morphologiques qui ont pris en défaut des candidats en signalant notamment la déclinaison de *unus*, *totus* et *solus*, la valeur du subjonctif en indépendante ou principale, les propositions interrogatives indirectes, les infinitives, les constructions avec un double datif ou encore les gérondifs et adjectifs verbaux.

L'explication

Les candidats maîtrisent, dans l'ensemble, la méthode. On a cependant parfois regretté que l'annonce de la problématique soit une simple reformulation de la composition du passage, elle-même encore remaniée en plan de l'explication elle-même. Il convient de distinguer davantage ces éléments de cadrage du commentaire pour plus de clarté et d'efficacité.

Cela ne fait pas tout, mais, bien sûr, des connaissances de la vie littéraire, plus largement culturelle, et du contexte historique peuvent grandement aider à interpréter le texte, ou tout au moins à éviter les contresens de lecture. Si le jury n'attend pas que les candidats connaissent tous les auteurs, connaître quelques bribes sur Salluste ou César (qui n'a décidément pas vécu, comme le jury a pu l'entendre, dans la dernière période de paix et de prospérité avant les guerres civiles) fait partie des attendus de l'épreuve. De façon générale, le jury a été satisfait d'entendre des candidats qui paraissaient avoir une certaine familiarité avec la littérature latine.

Dans l'ensemble, le jury tient à souligner que l'allongement du temps de préparation de l'épreuve depuis la session 2021 semble aboutir à une réelle amélioration dans la qualité des explications proposées par les candidates et les candidats. S'il a encore entendu des commentaires très brefs – souvent en conséquence de difficultés lors de la préparation de la traduction, la plupart – des commentaires, composés ou linéaires, ont souvent été le lieu de propos bien structurés, qui visaient à illustrer un projet de lecture clairement formulé au début de l'explication. Les candidats ont souvent bien illustré leurs remarques formelles par des citations du texte latin : il convient toutefois de procéder à des relevés précis et relativement brefs. Il était particulièrement appréciable de voir qu'un nombre important de candidats a su trouver la juste proportion de remarques issues de leur connaissance de la thématique au programme, tout en concentrant l'essentiel de leur étude sur les matériaux directement issus du

texte soumis à leur sagacité. Surtout, le jury a été sensible au fait que la plupart des candidats ont su s'appuyer sur la reprise qui était faite de leur traduction pour intégrer, au sein de leur commentaire, les passages sur lesquels ils avaient été invités à changer leur interprétation. Cette vivacité d'esprit, dont il est patent qu'elle provient notamment d'un entraînement fréquent à l'exercice de l'explication, a plus d'une fois suscité l'enthousiasme du jury.